

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 45 (2018)
Heft: 4

Rubrik: Informations de l'OSE

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vacances d'hiver pour les enfants de 8 à 14 ans

Skieurs, adeptes de snowboard, débutants ou confirmés: les enfants suisses de l'étranger âgés de 8 à 14 ans partageront de merveilleux moments dans nos camps d'hiver.

Camp d'hiver aux Diablerets

Date: du 26 décembre 2018 au

4 janvier 2019

Nombre de participants: 42

Prix: CHF 900.-

Location de skis ou de snowboard: environ CHF 150.-

Date limite d'inscription: 30 septembre 2018

Inscription

Les informations détaillées et le formulaire d'inscription seront disponibles dès le 1^{er} septembre 2018 sous www.sjas.ch/fr. Une réduction de tarif est accordée dans des cas justifiés. Vous pouvez demander le formulaire de réduction en cochant la case correspondante sur le formulaire d'inscription. Sur demande, nous vous envoyons volontiers notre brochure d'information par la poste.

Cap sur Juskila!

Du 2 au 8 janvier 2019, 600 enfants âgés de 13 à 14 ans profiteront pour la 78^e fois d'une semaine de sports d'hiver à Lenk dans l'Oberland bernois! Parmi les 600 participants tirés au sort, il y aura 25 Suisses de l'étranger.

Le 2 janvier 2019, 600 garçons et filles âgés de 13 à 14 ans venus des quatre coins de Suisse arriveront à Lenk, dans la vallée du Simmental, dans des trains spécialement affrétés. C'est déjà la 78^e fois que Swiss-Ski et ses partenaires invitent ces enfants au plus grand camp de sport d'hiver de Suisse. Cette année, c'est au tour des enfants nés en 2004 et 2005.

Pour participer à ce camp de ski (Juskila), les jeunes doivent être capables de communiquer au moins dans l'une des trois langues nationales (allemand, français ou italien). Les places sont tirées au sort; une place inclut la participation au camp ainsi que les cours de sport d'hiver, les repas et l'hébergement. L'organisation et le financement des voyages aller et retour incombent aux parents. Les noms des 25 gagnants tirés au sort parmi les Suisses de l'étranger seront communiqués fin septembre.

Prix du camp

Le prix inclut les tickets de train valables dans toute la Suisse, la restauration, l'hébergement, le forfait de ski, les cours de sport d'hiver, etc. CHF 120.-

Prix de la location du matériel

Skis, bâtons et chaussures de ski CHF 50.-
ou snowboard et chaussures de snowboard CHF 150.-

Coupon-réponse pour le tirage au sort JUSKILA Lenk (du 2 au 8 janvier 2019)

Veuillez compléter le formulaire en écrivant lisiblement.

Prénom: _____

Nom: _____

Rue: _____

NPA, localité: _____

Pays: _____

Date de naissance: _____

Nom du/des tuteur(s) légal(aux): _____

☐ Fille ☐ Garçon

Commune d'origine en Suisse (voir passeport/carte d'identité): _____

E-mail des parents: _____

Téléphone des parents: _____

Discipline sportive: ☐ Ski Alpin ☐ Snowboard

Ne cocher qu'une seule discipline! Après le tirage au sort, il ne sera plus possible d'en changer.

Langue de l'enfant: ☐ Allemand ☐ Français ☐ Italien

Signature du/des tuteur(s) légal(aux): _____

Signature de l'enfant: _____

Veuillez envoyer le bulletin-réponse avec une copie du passeport suisse de l'un des parents ou de l'enfant d'ici au 15 septembre 2018 (date de réception) à: Fondation pour les enfants suisses à l'étranger (FESE), Alpenstrasse 26, 3006 Berne, SUISSE

Renseignements et informations: Fondation pour les enfants suisses à l'étranger (FESE), tél. +41 31 356 61 16, fax +41 31 356 61 01, E-mail: info@sjas.ch, www.sjas.ch

Organisation des Suisses de l'étranger (OSE)

Alpenstrasse 26
CH-3006 Berne
Tél. +41 31 356 61 00
Fax +41 31 356 61 01
info@aso.ch
www.aso.ch
www.revue.ch
www.swisscommunity.org



Nos partenaires:

educationsuisse
Tél. +41 31 356 61 04
Fax +41 31 356 61 01
info@educationsuisse.ch
www.educationsuisse.ch



Fondation pour les enfants suisses
à l'étranger
Tél. +41 31 356 61 16
Fax +41 31 356 61 01
info@sjas.ch
www.sjas.ch



Stiftung für junge Auslandschweizer
Fondazione per i giovani svizzeri all'estero
Fundazion per i giuvens svizzeri a l'ester

«Mon conseil: ne pas avoir peur»

Comment Martina Boscaro vit sa formation en Suisse.

Martina Boscaro, vous êtes Suissesse qui a grandi en Italie. Pour quels motifs avez-vous entrepris vos études en Suisse?

Depuis mon enfance, j'ai rêvé de retourner en Suisse pour mes études. La sérénité que ce pays transmet m'a toujours attirée magnétiquement. En outre, la qualité des instituts de formation suisses est, à mon avis, inégalée.



Martina Boscaro a obtenu une bourse de son canton d'origine. Elle a déposé sa demande avec le soutien d'éducatrices suisses.

Vous êtes-vous rapidement adaptée à la vie universitaire?

Je me suis bien et vite adaptée à l'université en Suisse, surtout grâce au soutien des professeurs et l'ambiance familière qui m'a accueillie. Probablement, la petite dimension de l'université de Neuchâtel m'a aidée. Je ne me suis jamais sentie mal à l'aise.

Les premiers mois étaient exigeants, car mon français n'était pas suffisant. Mais, grâce aux cours de langue française offerts gratuitement par l'université, j'ai fait rapidement des progrès et je suis passée en quelques mois du niveau minimal requis B2 à un C1/C2. Partager l'appartement avec des jeunes femmes francophones m'a aussi aidée.

Y a-t-il des différences spécifiques entre l'Italie et la Suisse?

On sent les différences, mais elles ne doivent pas nous faire peur. L'intégration était pour moi un challenge qui m'a stimulée. La formation en Suisse est plus pratique en comparaison à celle de l'Italie. Les hautes écoles suisses préparent à se confronter avec les défis du monde actuel du travail.

Vous terminerez bientôt votre Master en droit. Quels sont vos projets d'avenir?

À court terme, je pense rester en Suisse romande pour faire un stage et passer les examens d'avocat. Mais je n'exclut pas la possibilité de faire un doctorat ou de chercher un emploi auprès de la Confédération à Berne. Il y a tellement d'opportunités.

Quels conseils donneriez-vous aux jeunes Suisses de l'étranger qui envisagent d'entreprendre ses études en Suisse?

Mon conseil est de n'avoir pas peur! Moi, je suis partie sans grandes ressources financières mais avec beaucoup d'envie de construire un avenir et de grandir. Grâce à la bourse du canton de Zurich, mon canton d'origine, j'ai pu faire mes études ici. éducatrices suisses m'a aidée à présenter la demande pour la bourse d'études et gère mon dossier. Informez-vous sur les possibilités d'une aide financière et donnez-vous la chance de suivre les études de votre choix

Conseil OSE

Je suis domicilié à l'étranger et j'ai perdu mon permis de conduire qui avait été établi en Suisse. Puis-je en obtenir un nouveau auprès de l'autorité cantonale qu'il a établi ou auprès d'une représentation suisse à l'étranger?

Les autorités suisses ne sont pas en mesure de délivrer un nouveau permis de conduire suisse. En effet, dès le moment où votre domicile se trouve à l'étranger, ce sont les autorités de votre pays de domicile qui sont compétentes en matière de permis de conduire et non plus la Suisse. Il s'agit d'une manifestation du principe de la territorialité qui veut que vous soyez soumis au système juridique de l'État dans lequel vous résidez. Ainsi, le domaine de la circulation routière relève exclusivement du droit du pays de domicile. Le service cantonal de la circulation routière qui vous a délivré le permis de conduire ne pourra dès lors que vous délivrer une attestation de titularité d'un permis de conduire suisse. Avec cette attestation, l'autorité cantonale certifie que vous avez bien obtenu un permis de conduire sur la base des conditions exigées par le droit suisse. Il s'agira ensuite de voir avec les autorités compétentes en la matière de votre État de domicile à quelles conditions un permis de conduire pourra vous être délivré (confirmation des données contenues dans l'attestation, examen de conduite, etc.). L'attestation du service cantonal de la circulation routière pourra à ce stade éventuellement vous être utile.

Les adresses des services cantonaux de la circulation routière sont disponibles sur: www.strassenverkehrsamt.ch

Le service juridique de l'OSE fournit des renseignements généraux sur le droit suisse dans les domaines qui touchent spécifiquement les Suisses de l'étranger. Il ne donne pas de renseignement sur le droit étranger et n'intervient pas dans des contentieux opposant des parties privées.

IMPRESSUM: La «Revue Suisse», qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 44^e année en allemand, français, anglais et espagnol, en 14 éditions régionales, avec un tirage total de 425 000 exemplaires, dont 218 287 électroniques. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par

an. La responsabilité pour le contenu des annonces et annexes publicitaires incombe aux seuls annonceurs. Ces contenus ne reflètent pas obligatoirement l'opinion ni de la rédaction ni de l'éditeur. **DIRECTION ÉDITORIALE:** Marc Lettau (MUL), rédacteur en chef ad interim; Stéphane Herzog (SH); Jürg Müller (JM);

Simone Flubacher (SF), responsable des «news.admin.ch», relations avec les Suisses de l'étranger, DFAE, 3003 Berne, Suisse. **ASSISTANTE DE RÉDACTION:** Sandra Krebs **TRADUCTION:** CLS Communication AG **DESIGN:** Joseph Haas, Zurich **IMPRESSION:** Vogt-Schild Druck AG, 4552 Derendingen.

ADRESSE POSTALE: Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, 3006 Berne, tél. +41313566110, fax +41313566101, PC 30-6768-9. E-mail: revue@aso.ch

CLÔTURE DE RÉDACTION DE CETTE ÉDITION: 30.5.2018

Tous les Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une représentation suisse reçoivent la revue gratuitement. Les personnes n'ayant pas la nationalité suisse peuvent s'abonner (prix pour un abonnement annuel: Suisse, CHF 30.-/étranger, CHF 50.-). La revue sera expédiée aux abonnés directement de Berne. www.revue.ch

CHANGEMENT D'ADRESSE: prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne.

